

INFOS SERVICE DÉCHETS



Moins, c'est mieux !



MAUGES
COMMUNAUTÉ

N°2 - Novembre 2017

Service
Déchets

**Horaires
d'ouverture**
du lundi
au vendredi
de 9h à 12h et de 14h à 17h

Rue Robert Schuman
La Loge - Beaupréau
49600 BEAUPRÉAU-EN-MAUGES
T 02 41 71 77 55
service-dechets@maugescommunaute.fr



Rappel

En cas de déménagement,
compléter le formulaire
de déménagement
disponible sur

**www.servicedechets.
maugescommunaute.fr** ou
contacter le service
au **02 41 71 77 55**.



Saint-Laurent-des-Autels - ORÉE-D'ANJOU

Madame, Monsieur,

Le Service Déchets de Mauges Communauté, opérationnel depuis plusieurs mois, est à votre disposition pour vos signalements de changement d'adresse, vous renseigner sur le fonctionnement des collectes, les consignes de tri... Vous pouvez également effectuer vos démarches en direct sur le site Internet qui vient d'être actualisé aux couleurs du Service Déchets :

www.servicedechets.maugescommunaute.fr

D'autre part, Mauges Communauté est fortement impliquée dans la réduction des déchets, via le programme « Territoire Zéro Déchet, Zéro Gaspillage ». Le Service Déchets vous propose plusieurs actions

pour vous aider à relever ce challenge. Une nouvelle édition du défi « Famille Zéro Déchet » aura lieu en 2018, n'hésitez pas à vous y inscrire. Par ailleurs, je vous invite à réserver votre soirée du mardi 19 décembre, nous accueillerons Jérémie Pichon, auteur du livre « Famille (presque) Zéro Déchet - Ze Guide », à La Loge à Beaupréau.

Les élus et le personnel de Mauges Communauté se joignent à moi pour vous souhaiter de bonnes fêtes de fin d'année !

Christophe DILÉ
Vice-président en charge de la politique des déchets

GUIDE DU TRI

Tri des emballages, les erreurs à éviter !

Depuis cette année, vous triez plus d'emballages pour qu'ils soient valorisés.

Les consignes de tri

Les sacs et bacs emballages accueillent désormais les emballages ménagers recyclables ci-dessous.



Briques
alimentaires



Cartonnettes



Emballages métal



Bouteilles et flacons en plastique



Tous les autres
emballages en plastique
(pots de yaourt, crème fraîche, barquettes
alimentaires en polystyrène et en plastique
rigide, sacs et films en plastique...)

Les erreurs repérées



© Citico

Ces déchets ne sont pas acceptés avec les emballages ménagers recyclables, soit en raison de leur composition, de leur taille ou du fait qu'ils ne soient pas vides.

Quelles solutions ?

Les emballages de pain en papier peuvent être déposés avec les papiers. Les autres déchets comme les plaquettes de médicaments, les capsules de bouteilles et les dosettes de café doivent être déposés avec les ordures ménagères.

Rappel : Les foyers équipés de bacs emballages doivent y déposer leurs déchets emballages en vrac, sans sac !

Les déchèteries font peau neuve

Certaines déchèteries du territoire sont vieillissantes et ne répondent plus aux attentes des usagers et aux normes de sécurité. C'est pourquoi Mauges Communauté lance un programme de réhabilitation des déchèteries.

L'ensemble du service va progressivement être optimisé pour :

- ▶ améliorer la sécurité des usagers sur les sites et les conditions de dépôts ;
- ▶ réduire le vandalisme sur les sites avec la mise en place de vidéoprotection ;
- ▶ répondre aux nouvelles normes ICPE (Installation Classée pour la Protection de l'Environnement) ;
- ▶ réserver l'accès aux déchèteries aux usagers du territoire en les équipant de cartes d'accès.

Le territoire comptabilisera à terme dix déchèteries réparties de façon homogène sur l'ensemble du territoire. Six déchèteries seront réhabilitées à Beaupréau, Le Longeron, Melay, Saint-Florent-le-Vieil, Saint-Laurent-des-Autels et Saint-Pierre-Montlimart.

Quatre déchèteries seront créées à Jallais, La Pommeraye, Saint-André-de-la-Marche et Saint-Germain-sur-Moine.

Les autres équipements existants seront définitivement fermés. Des partenariats avec les collectivités voisines sont également prévus pour permettre aux usagers d'accéder aux déchèteries les plus proches de leur domicile.

La mise aux normes de l'ensemble des sites actuels représenterait un coût presque aussi important que la solution retenue, mais au détriment de la pérennité des équipements. Ces optimisations seront échelonnées dans le temps et la fin du programme de réhabilitation est prévue pour 2022.

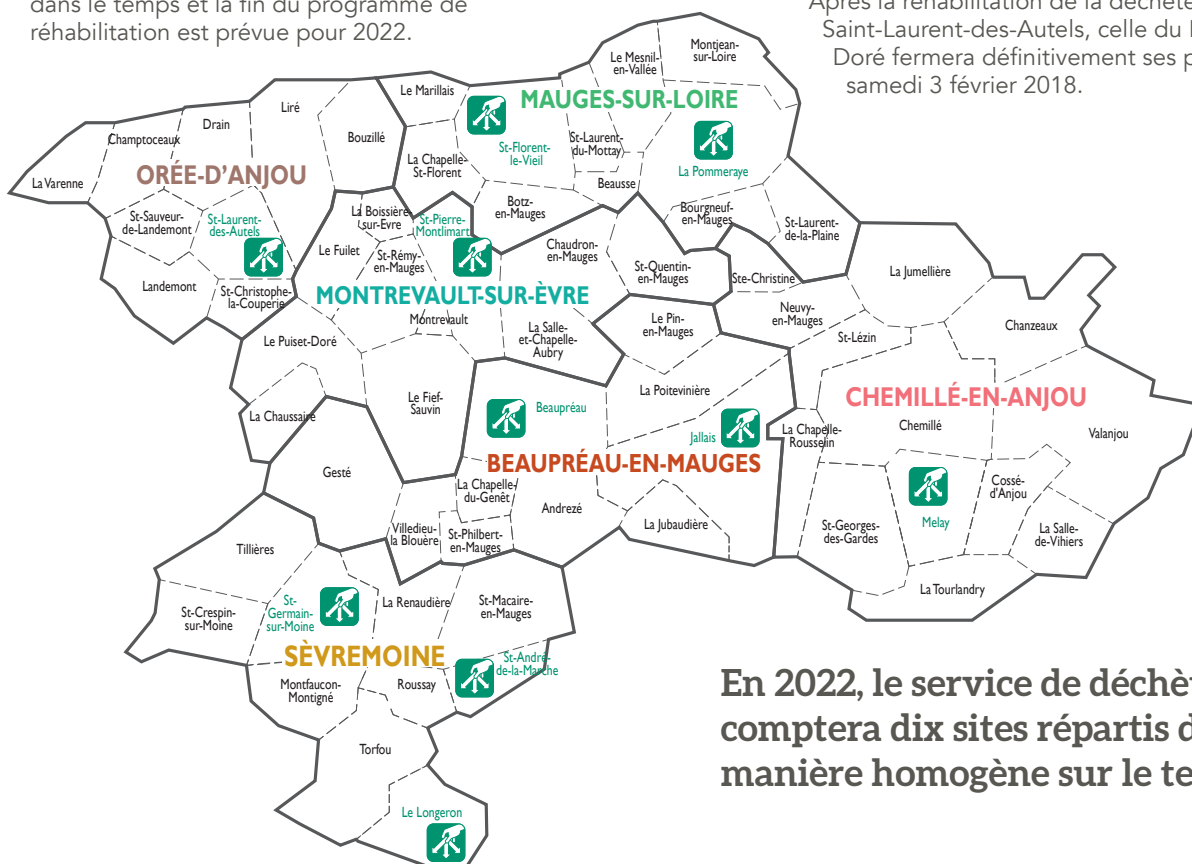
La déchèterie de Saint-Laurent-des-Autels, premier site réhabilité

La déchèterie de Saint-Laurent-des-Autels est actuellement en travaux, jusqu'en décembre 2017, et sera le premier site à faire peau neuve. Pendant la durée des travaux, la déchèterie reste accessible aux usagers, aux heures d'ouverture habituelles.

Cependant, les conditions de dépôts y sont dégradées du fait de la diminution des filières de tri et du temps d'attente plus important. Il est conseillé aux usagers de limiter les dépôts sur ce site ou de les effectuer sur les déchèteries environnantes, situées :

- ▶ Lieu-dit Les Épinettes, Le Puiset-Doré - Montrevault-sur-Èvre,
- ▶ ZA Ribotte Saint-Florent-le-Vieil - Mauges-sur-Loire,
- ▶ ZI La Paganne, Route de Saint-Florent-le-Vieil, Saint-Pierre-Montlimart - Montrevault-sur-Èvre.

Après la réhabilitation de la déchèterie de Saint-Laurent-des-Autels, celle du Puiset-Doré fermera définitivement ses portes le samedi 3 février 2018.



En 2022, le service de déchèteries comptera dix sites répartis de manière homogène sur le territoire.

Les tarifs évoluent

Au cours de cette année, le Service Déchets a été harmonisé et les extensions des consignes de tri ont été mises en œuvre sur l'ensemble du territoire. Ces changements amènent une évolution des tarifs liés à la redevance incitative à partir du 1^{er} novembre 2017.

La redevance incitative est composée de deux parts :

- Une part fixe, qui dépend de l'équipement du foyer et qui permet de couvrir les frais fixes liés au service et à la collecte des déchets déposés en déchèterie, des emballages, des papiers et du verre.
- Une part variable, calculée en fonction de l'utilisation réelle du service (nombre de levées de bac ou d'ouvertures de colonne ordures ménagères).

Avec les extensions des consignes de tri, les sacs et bacs emballages sont présentés plus souvent à la collecte, contrairement aux bacs ordures ménagères. Bien que valorisables, les emballages ménagers déposés dans les sacs ou bacs emballages, représentent un coût financier pour la collectivité. Il est donc nécessaire de réévaluer la grille tarifaire.

Tarifs en vigueur au 1^{er} novembre 2017

- Foyers équipés d'un bac ordures ménagères

Volume du bac	Montant mensuel de la part fixe	Montant par levée
140 L	7,30 €	3,86 €
240 L	12,52 €	6,62 €
360 L	18,78 €	9,93 €
770 L	40,17 €	21,24 €

- Foyers qui utilisent les colonnes ordures ménagères

Nombre de sacs / mois	Montant mensuel de la part fixe	Part variable par sac
de 0 à 6 sacs / mois	7,30 €	1,38 €
de 7 à 10 sacs / mois	12,52 €	
à partir de 11 sacs / mois	18,78 €	

Vous trouverez, joint à cet envoi, la fiche « Redevance Incitative » avec les tarifs actualisés, à remplacer dans le Guide pratique du service.



Centre de tri des emballages ménagers
Saint-Laurent-des-Autels | ORÉE-D'ANJOU

À la découverte des sites industriels

En 2018, l'usine de tri-compostage de Bourgneuf-en-Mauges et le centre de tri de Saint-Laurent-des-Autels vous ouvrent leurs portes. Guidés par un agent du Service Déchets, vous pourrez découvrir le fonctionnement de ces deux équipements et le devenir de vos déchets.

L'usine de tri-compostage de Bourgneuf-en-Mauges traite les ordures ménagères de 160 000 habitants. Le centre de tri de Saint-Laurent-des-Autels, quant à lui, accueille les emballages ménagers recyclables de 300 000 habitants. Les visites, d'une durée de 2 heures, sont gratuites et ouvertes aux habitants de Mauges Communauté à partir de 6 ans.

Elles se dérouleront :

- le mercredi 28 février 2018 à 10h et à 14h au centre de tri des emballages ménagers de Saint-Laurent-des-Autels,
- le vendredi 2 mars 2018 à 10h et à 14h à l'usine de tri-compostage de Bourgneuf-en-Mauges.

Modalités d'inscription

Places limitées. Si vous souhaitez assister à ces visites, inscrivez-vous auprès du Service Déchets :

- Par Internet, via le formulaire disponible sur www.servicedechets.maugescommunaute.fr, bandeau « Actualités » de la page d'accueil.
- Par téléphone au 02 41 71 77 55.

Un mois pour redonner un avenir aux objets et valoriser nos richesses

Du **15 novembre au 10 décembre 2017**, le Département de Maine-et-Loire et les collectivités en charge de la collecte des déchets organisent le **mois du réemploi**.

À travers divers événements, artisans, professionnels et bénévoles transmettront leurs savoirs et proposeront des ateliers participatifs, portes ouvertes, ou encore ciné-débat pour mettre en lumière la réparation, le réemploi et la transformation des objets.

Si vous souhaitez participer à ces événements et donc à cette nouvelle économie plus respectueuse des ressources et des humains, consultez le programme complet des animations sur www.maine-et-loire.fr.

Acheter un broyeur en commun, un bel exemple d'économie du partage

Broyer les végétaux issus de son jardin à l'aide d'un broyeur loué via une association ou un professionnel, permet de réutiliser ces résidus pour l'entretien de son jardin et d'éviter des trajets en déchèterie.

Sur le territoire, plusieurs associations telles que Jardinat', Horizon Bocage, L'Arbre Bleu et Les Copeaux d'abord vous proposent de louer leurs matériels. Pour

permettre à de nouvelles initiatives de fleurir sur le territoire, venez à la rencontre de ces associations le :

samedi 9 décembre 2017 - à partir de 9h30
sur le site de l'association ATIMA
ZI Les Landes Fleuries - Andrezé
BEAUPRÉAU-EN-MAUGES

À cette occasion, les bénévoles effectueront des démonstrations de broyage et pourront vous renseigner sur les matériels existants et sur le fonctionnement de leurs structures.



Pour plus de renseignements, contactez le CPIE Loire Anjou au 02 41 71 77 30.

Mauges Communauté soutient financièrement les associations loi 1901 qui souhaitent s'équiper de broyeurs. Renseignez-vous auprès du Service Déchets.

Familles zéro déchet, pourquoi pas vous ?

Mauges Communauté lance un nouveau challenge « Familles zéro déchet » qui se déroulera du 1^{er} janvier au 31 décembre 2018.

Le précédent défi, a permis aux 50 foyers engagés de réduire, en moyenne, le volume de leurs ordures ménagères d'un tiers. Vous souhaitez réduire votre production de déchets, bénéficier d'un accompagnement personnalisé, participer à des ateliers thématiques pour vous former (ex : fabrication de produits maison...)?

Alors n'hésitez plus et inscrivez-vous dès à présent sur www.servicedechets.maugescommunaute.fr. Vous pourrez aussi échanger régulièrement avec les autres familles engagées dans ce défi et avec celles ayant participé au précédent.

À vos agendas

Une soirée autour du zéro déchet avec Jérémie PICHON, auteur du livre « Famille (presque) Zéro Déchet - Ze Guide » aura lieu le **mardi 19 décembre 2017 à 20h30 à La Loge - Beaupréau - BEAUPRÉAU-EN-MAUGES**. Soirée conviviale et instructive en perspective !



Tarif adulte : 3 € / - de 18 ans et étudiants : 1 €.
Réservations auprès de l'Office de Tourisme de la Vallée de l'Èvre au 02 41 75 38 34.

L'association ZD en Mauges est née !



Suite à la première opération « Familles Zéro Déchet » 2016/2017, plusieurs foyers participants ont souhaité poursuivre cette aventure ensemble et ont créés l'association « ZD en Mauges ». Par ce biais, ils souhaitent s'informer plus facilement sur la

problématique des déchets, contribuer à la réduction des déchets, inciter les acteurs à se tourner vers un traitement des déchets plus respectueux de l'environnement, mettre en place des actions pour promouvoir la démarche zéro déchet...

L'association organise des ateliers pratiques :

- Bee's Wrap ou emballages réutilisables à la cire d'abeille | Mardi 28 novembre 2017 de 18h30 à 20h à Beaupréau
- Lactofermentation | Samedi 16 décembre 2017 de 9h30 à 12h30 à Beaupréau

Renseignements et inscriptions > zd.mauges@gmail.com.

Vous êtes intéressé par la démarche, vous souhaitez retrouver les actualités et astuces de l'association ZD en Mauges ? Rendez-vous sur www.zdenmauges.fr.